

ANNEXE

Collège	Date du CA	DBM / BUDGET	Motif du règlement
MOUSTIER Gréasque	17/10/2016	DBM N°10	Le prélèvement sur fonds de roulement de 11 400 € est réduit à 6 800 €. Le Département prendra à sa charge l'achat des matériels de cuisine, à hauteur de 4 600 €.
COIN JOLI Marseille	06/10/2016	DBM N°7	Le prélèvement sur fonds de roulement de 21 567,41 € est réduit à 12 500 €. En effet, le Département prendra à sa charge les dépenses relatives à la facture d'eau dont le montant total s'élève à 9067,41 €.
LE PRINCE RINGUET La Fare les Oliviers	24/11/2016	DBM N°5	La décision budgétaire modificative n'a pas été transmise aux autorités de contrôle dans les 5 jours suivant le vote de la DBM (Article L. 421-11 du Code de l'Education).
JEAN MOULIN Marseille	28/11/2016	BUDGET 2017	La subvention équipement a été budgétisée deux fois au service "administration et logistique".
LES AMANDEIRETS Châteauneuf les Martigues	01/12/2016	BUDGET 2017	Le prélèvement sur fonds de roulement est trop important et risque de mettre en difficulté financière le collège. Il est réduit à 3 692,80 € au lieu de 56 114,99 €. Le Département accordera dès le compte financier 2016, et selon la situation du fonds de roulement, une subvention complémentaire à l'établissement.
ANATOLE France Marseille	05/12/2016	BUDGET 2017	L'abattement n'a pas été déduit de la dotation de fonctionnement.
SYLVAIN MENU Marseille	06/12/2016	BUDGET 2017	Le prélèvement sur fonds de roulement prévu de 48 040€ risque de mettre en péril la situation financière de l'établissement. Il est réduit à 18 790 €.
ARC DE MEYRAN Aix en Provence	29/11/2016	BUDGET 2017	Le montant de la subvention d'équipement allouée est de 8 310€ et non pas de 10 350 €, comme indiqué dans le budget.
FREDERIC MISTRAL Port de Bouc	29/11/2016	BUDGET 2017	Les recettes de neutralisation sont supérieures au montant des amortissements, ce qui fausse le calcul du résultat et de la Capacité d'Autofinancement.
PAUL ELUARD Port de Bouc	01/12/2016	BUDGET 2017	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 57 169 €, compte-tenu de l'abattement, et non pas de 82 169 €.
LE PRINCE RINGUET La Fare les Oliviers	24/11/2016	BUDGET 2017	Le budget n'a pas été transmis aux autorités de contrôle dans les 5 jours suivant le vote du budget (Article L. 421-11 du Code de l'Education).
HENRI FABRE Vitrolles	15/11/2016	BUDGET 2017	Le budget n'a pas été transmis aux autorités de contrôle dans les 5 jours suivant le vote du budget (Article L. 421-11 du Code de l'Education).